



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
**Fondation en faveur du personnel de Schaeffer S.A. et des
maisons affiliées en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: le conseil de fondation
3. Date de la décision: 30.09.2008
4. Echéance de préavis des créances: **23.03.2010**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fondation en faveur du personnel de Schaeffer S.A. et des mai-
sons affiliées, en liquidation, Rte des Daillettes 5,
1709 Fribourg
6. **Indication:** Il est instamment demandé aux créanciers de la
fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. **Remarques:** Les créanciers sont invités à faire connaître leurs
créances et toutes pièces justificatives dans un délai de
30 jours dès la troisième publication de cet avis aux liquida-
teurs.
Les liquidateurs informent en outre qu'ils procéderont à une
éventuelle répartition anticipée après un délai de 3 mois sui-
vant la 3ème publication de cet avis conformément à l'art.
745 al. 3 CO

Etude Me Jean-Pierre Wolhauser
1702 Fribourg

05501028



Freitag - Vendredi - Venerdì, 19.02.2010, No 35, Jahrgang - année - anno: 128

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Stiftung (Art. 58 ZGB) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une
fondation (art. 58 CC) - Diffida ai creditori in occasione della liquidazione di una fondazione (art. 58 CC)